

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT DES DEUX REPRESENTANTS DES PROFESSEURS  
DES UNIVERSITES ET ASSIMILES APPELES À SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
CAMPUS CONDORCET**

**SCRUTIN DU 16 DECEMBRE 2021**

Le bureau de vote constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le 16 décembre 2021 au GED 10, cours des humanités 93322 Aubervilliers, salle Open Space du RDC, de 9h30-12h30.

Le bureau est composé comme suit :

Président : Mme. Nathalie MAYET  
Assesseur : Mme. Dominique PELLETIER-KIERNICKY

Le Président a déclaré le scrutin ouvert à 9h30 et a publiquement déclaré le scrutin clos à 12h30  
Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement et au dépouillement du scrutin et a constaté :

- que le nombre des **électeurs inscrits** était de : 27
- que le nombre des **votants** était de : ..20..
- que le nombre d'enveloppes recensées dans l'urne était de : ..20..

- Le bureau de vote a comptabilisé :
  - 1 - le nombre de **bulletins blancs ou nuls**, soit : ..0.....
  - 2 - le **nombre de suffrages valablement exprimés (A)** (= nombre de votants - bulletins blancs ou nuls), soit : ..20..

**Attribution des sièges**

Les sièges à pourvoir ont été attribués ainsi qu'il suit :

Le bureau de vote détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés par le nombre de représentants à élire. Les élections ont lieu au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste.

- Le quotient électoral (Q) est donc de :

Nombre des suffrages valablement exprimés soit  
Nombre de sièges à pourvoir

$$\frac{20}{2} = 10$$

**Onze membres  
pour un campus**

Centre national  
de la recherche  
scientifique

École des hautes  
études en sciences  
sociales

École nationale  
des chartes

École Pratique  
des Hautes Études

Fondation  
maison des sciences  
de l'homme

Institut national  
d'études  
démographiques

Université Paris 1  
Panthéon - Sorbonne

Université  
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8  
Vincennes Saint-Denis

Université  
Paris Nanterre

Université  
Sorbonne Paris Nord

• Le nombre de suffrages obtenus par chaque liste candidate et le nom des candidats élus s'établissent ainsi (1):

	Nom des listes	Suffrages obtenus (A)	Sièges attribués au quotient électoral (A)/Q= R	Restes (A-RxQ)	Résultats en siège au titre des restes	Noms des candidats élus
1	Défense du pluralisme et de la qualité	1	$1 \dots / 10 = 0,10$	1		
2	Ensemble à Condorcet	5	$5 \dots / 10 = 0,50$	5		
3	Sgen-CFDT	/	$\dots / \dots =$			
4	Pour un campus démocratique	2	$2 \dots / 10 = 0,20$	2		
5	Faire Campus	7	$7 \dots / 10 = 0,70$	7	1	Armelie ANDRO
6	Pour un campus pluraliste, autonome et vert	5	$5 \dots / 10 = 0,5$	5	1	gregory FURMANIAK
	<b>TOTAL</b>	20				

1) Scrutin de liste proportionnel au plus fort reste : pour obtenir un siège, le nombre de suffrages obtenus par une liste, divisé par le quotient électoral doit être supérieur ou égal à 1.

Observations (tirage au sort le cas échéant) :

Tirage au sort avec Picee - Picee Liste 2 Ensemble à Condorcet Face Liste 6 Pour un campus pluraliste, autonome et Vert - après tirage, le siège est attribué à la liste 6 (côté Face) - pour un campus pluraliste, autonome et Vert.

Le président du bureau de vote : Mme. Nathalie MAYET (signature)

L'assesseur du bureau de vote :

Assesseur : Mme. Dominique PELLETIER-KIERNICKY (signature)